



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MARS 2021

PROGRAMME POUR LA NOUVELLE OLYMPIADE 2021 – 2024

CONSTATS

1) A la création des COREGs, la Fédération souhaitait accompagner la réorganisation territoriale en instituant un « couple » stratégique (Siège-COREGs) et un « couple » opérationnel (CODEPs-Clubs). Au cours de l'Olympiade écoulée, force est de constater qu'aucuns de ses souhaits n'ont été exaucés. L'organisation et le fonctionnement des nouveaux COREGs ont été calqués sur ceux des anciennes Ligues.

2) Le COREG Occitanie, avec 13 départements, ne permet pas la relation de proximité. Son éloignement avec les Clubs rend imperceptible et incompréhensible son rôle. Des tâches redondantes, sans valeur ajoutée, entre le COREG et les CODEPs alourdissent les démarches administratives. Il en résulte un manque d'efficacité, une perte d'énergie, de moyens, ainsi qu'une lenteur dans la mise en œuvre des projets. La baisse des subventions ANS (Agence Nationale du Sport) (ex-CNDS) et le transfert progressif vers les clubs nécessitent une adaptation et un accompagnement de ces derniers pour réaliser des projets et effectuer les demandes de subvention. Le vieillissement des dirigeants ainsi que le manque de bénévoles conduisent à un affaiblissement des comités directeurs qui assurent le fonctionnement des Structures. La crise sanitaire vient accélérer le processus de baisse des effectifs. Cependant, l'engouement pour le vélo nous offre des opportunités qu'il nous faut saisir.

OBJECTIFS

- Donner une dimension stratégique aux COREGs via une réflexion avec les autres COREGs, sous l'égide du Responsable fédéral de la commission relations et aides aux Structures.
- Reconfigurer le COREG pour le rendre plus efficace, en lien avec la Fédération, au service des CODEPs.
- Renforcer le rôle des CODEPs en leur apportant un soutien administratif, technique et financier par des formations.
- Aider nos structures à la conquête de nouvelles pratiques et au développement du tourisme à vélo régional en profitant de l'engouement actuel.

PROGRAMME prévisionnel et MOYENS associés.

au niveau TECHNIQUE

en matière de formation,

- accompagner les CODEPs dans leurs missions et les apprendre à FAIRE (pour être autonome) par des formations adaptées.
- communiquer, diffuser les informations, intervenir à la demande des Structures.
- recenser les besoins en cadres, en écoles françaises de vélo ou en stages.
- sensibiliser les dirigeants et les adhérents à la formation.

- mettre en place des stages dans sa région.
- gérer le fichier des cadres : moniteurs, animateurs, dirigeants, animateurs et initiateurs des départements.

- mettre en place des actions en relation avec la commission jeunes des départements.

Moyen : Commission « Formation » (avec le Délégué régional Formation).

dans le domaine du « tourisme à vélo »,

- encourager une pratique, accessible à tous, basée sur le plaisir et la convivialité.
- contribuer au développement des randonnées permanentes, des cyclo-découvertes, des séjours,...

Soutenir les manifestations mémorielles (Journée Albert Bures, Appel des Pyrénées, Pic de Nore, ...). - participer à la mise en place des schémas d'itinéraires en liaison avec les Comités départementaux,

avec le Conseil régional et le Comité régional du tourisme. - favoriser le « Sport Santé ».

Moyen : Commission « Tourisme ».

pour les aides aux Structures,

- détecter les besoins des CODEPs.
- proposer des formations.
- accompagner des projets.
- aider à la réalisation de demandes de subventions.

Moyen : Commission « Aides aux Structures ».

dans le domaine de la communication numérique,

- participer à la commission nationale de la transition numérique.
- développer, dans les Structures, la communication électronique et l'utilisation des réseaux sociaux.

au niveau STRATEGIQUE

- militer pour l'acceptation de FFvélo à la FFCT.
- favoriser le développement FFVélo en profitant de l'engouement pour le vélo et des opportunités qui sont offertes, en nous adressant aux pratiquants actuels ou aux nouveaux entrants, aux échelons départementaux et régionaux. Cibler plus particulièrement les Jeunes, les féminines et les familles. .
- préconiser une refonte de la stratégie d'Aides aux Structures.
- réfléchir au devenir du Centre des 4 Vents et de la Revue fédérale, déficitaires financièrement.
- proposer un nouveau mode de scrutin des élections fédérales.

Moyen : Groupe de Travail permanent inter-COREGs (Président-e-s), sous l'égide du Responsable fédéral de la commission relations et aides aux Structures.

INDICATEURS de SUIVI

Mettre en place des indicateurs et outils de suivi correspondant aux objectifs fixés par le Comité Directeur, tels que :

- Nombre de formations par catégories, nombre EFV, nombre de sites internet actifs, nombre de Clubs et de licenciés, autres (à définir)